



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 22 juin 2022

sous la Présidence de Monsieur Dimitri SIMOS, Président

**Préavis 10-2022 Site du Collège principal - Demande de crédit d'étude
en vue de la construction de nouveaux locaux scolaires,
d'une bibliothèque et d'une salle omnisports double VD5
Crédit d'investissement demandé CHF 5'257'000.00 TTC**

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 10-2022 du 4 mai 2022,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 5'257'000.00 TTC, destiné à financer la poursuite des études en vue de la construction de nouveaux locaux scolaires à destination de l'enseignement primaire, de locaux à l'intention des psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire, d'une bibliothèque et d'une salle omnisports double VD5 sur le site du Collège Principal, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
2. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 5 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président


Dimitri SIMOS



La secrétaire


Francine MEDANA

Pully, le 22 juin 2022